

COMITE BASKET HAUTE-GARONNE





BULLETIN OFFICIEL

SEPTEMBRE 2021

PARTIE OFFICIELLE

REUNION DE BUREAU DU MARDI 24 AOUT 2021

Membres du Bureau présents :

Mmes : Laura BOUR / Virginie COMBES et Mandy MELIN.

Mrs : Laurent JUMAIRE / Laurent LACAZE / Gérard NEBOUT / David SANTOS-ROUSSEAU / Xavier TIZON et Robert VILLANOVA.

Salariée présente :

Mme : Yamina ALONSO (Assistante de Direction).

Membre du Bureau excusé :

Mrs : Hervé FAUCON/Alexandre STEIN

ORDRE DU JOUR :

- 1) Ouverture par le Vice-président (Gérard NEBOUT)
- 2) Administratif (Xavier TIZON)
- 3) Trésorerie (Virginie COMBES)
- 4) Pôle jeunesse (Mandy MELIN)
- 5) Pôle Officiels (Laurent LACAZE)
- 6) Planning réunions

Le quorum requis étant atteint, le Bureau Départemental peut valablement délibérer.

1) Ouverture par le Vice-Président (Gérard NEBOUT)

Gérard NEBOUT après avoir ouvert la séance de ce premier bureau de la saison, souhaite la bienvenue aux membres du Bureau et excuse Hervé FAUCON et Alexandre STEIN.

La parole est donnée au Secrétaire Général.

2) Secrétariat Général (Xavier Tizon)

2.1 Licences :

Le nombre de licenciés à ce jour est de **1 204**, soit **179** licenciés en moins ce qui représente une baisse de **12,9 %**.

Pour la Ligue Occitanie, 2 806 licenciés avec une perte de 256 soit 8.4 % en moins.

Au niveau national, on peut constater une baisse de 16,6 % représentant une perte de 16 216 licences, pour un total 81 706 licenciés.

2.2 Assemblée Générale FFBB

Les 3 délégués Virginie COMBES, Mandy MELIN et Xavier TIZON désignés par les clubs qui n'évoluent pas en Championnat de France ou qualificatif lors de la dernière Assemblée Générale du Comité représenteront les associations du CD31 à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB le samedi 16 octobre 2021 à PAU.

2.3 Réunions FFBB

Alexandre STEIN participera à la visioconférence du 25 août 2021. Les thèmes abordés seront le Pass Sanitaire et le Pass Sport.

Xavier TIZON représentera le Président à la visioconférence du 31 août 2021 qui traitera notamment des sujets suivants : présentation de la stratégie globale sur les Hoops Factory et le démarrage d'e-Marque V2.

2.4 Pass Sanitaire :

Le Secrétaire Général rappelle ce qu'est un Pass Sanitaire :

A compter du 30 août 2021 l'ensemble des majeurs y compris les salariés et bénévoles exerçant des fonctions d'encadrement dans les ERP doivent présenter un Pass Sanitaire.

Le Pass Sanitaire consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :

- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

Ou

Un résultat de test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures.

Ou

Un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la covid19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

A partir du 30 septembre 2021 les pratiquants mineurs à partir de 12 ans devront à leur tour le présenter pour rentrer dans un ERP.

A noter que le Bureau Fédéral se prononcera sur les modalités d'application de cette mesure pour les jeunes licenciés ayant 12 ans en cours de saison.

2.5 Réunion des associations

Elle aura lieu le vendredi 17 septembre 2021 à 20h00 à la Maison du Basket. Une convocation sera envoyée aux clubs dans les prochains jours.

2.6 Séminaire élus et salariés CD31 :

Il aura lieu les 28 et 29 août 2021 au château de Terrides à LABOURGADE.

2.7 Engagements équipes jeunes

Ils ont été envoyés aux clubs le 19 août 2021.

Comme la saison dernière, une convention pour une durée d'un an a été signée entre le CD31 et le CD09 afin que le CD09 gère la partie administrative des engagements de leurs équipes de jeunes ainsi que la 1ère journée de brassages.

3) Trésorerie (Virginie COMBES)

3.1 Facturations clubs

Les factures des affiliations, des engagements Séniors D-1 et D-2 ainsi que des licences de juillet seront envoyées aux clubs fin août 2021.

3.2 Subventions :

Nous avons reçu un virement de 8 000 euros de l'ANS.

Le Comité va également percevoir une subvention du Conseil Régional « aide à la digitalisation » d'un montant 10 500 euros. Cette somme servira principalement à équiper la nouvelle salle de réunion du CD31.

3.3 Engagements jeunes CD09

Yves DESDOIT, Président du CD09, a adressé un mail à la trésorière du CD31 lui demandant le remboursement de la totalité ou une partie des engagements jeunes de la saison 2020-2021 des clubs de l'Ariège.

A l'unanimité les membres du Bureau demandent qu'une décision soit prise par le Comité Directeur du 29 août 2021.

4) Pôle Jeunesse (Mandy MELIN)

4.1 Fêtes Nationales Mini-Basket

Elles auront lieu le 26 septembre 2021 à Bessières.

4.2 Engagements Mini-Basket

Ils ont été envoyés aux clubs le 20 août 2021.

Les équipes qui souhaitent participer aux rencontres organisées avant les vacances de la toussaint doivent s'inscrire **AVANT LE MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021.**

5) Laurent LACAZE (Pôle Officiels)

5.1 Stages arbitres

- **Ligue**, les 11 et 12 septembre 2021 à Lézignan.
- **CD31**, les 18 et 19 septembre 2021 à Salies du Salat.

5.2 Formations

La commission des arbitres a proposé un nouveau concept de formation des arbitres ouvert à l'ensemble des licenciés.

L'objectif est de faire passer l'examen d'arbitre départemental en 5 journées complètes de formation.

Deux sessions de 5 jours ont été animées par Charles THOUIN à la Maison du Basket.

La première a eu lieu du 05 au 09 juillet 2021 avec 7 stagiaires.

La seconde du 16 au 20 août 2021 avec 6 stagiaires.

Ces deux sessions de formation ont été facilitées par la coopération de Marc Mercier via les sélections et la Team CD31.

L'ensemble des stagiaires a obtenu des résultats favorables à l'obtention de l'examen arbitre départemental.

5.3 Pass Sanitaire

Depuis le 9 août, le Pass Sanitaire est devenu obligatoire pour les arbitres, autant pour les matchs amicaux que pour les matchs officiels qui débiteront dans quelques semaines. Les arbitres devront faire en sorte d'avoir ce document.

En tout état de cause, les arbitres qui se verront refuser l'entrée du gymnase faute de Pass Sanitaire ne pourront prétendre à aucune indemnisation de la part du Comité, ni forfait match, ni indemnités kilométriques.

A l'unanimité les membres du Bureau valident cette décision.

6) Planning réunions saison 2021-2022

- Samedi 28 et dimanche 29 août 2021 : Séminaire LABOURGADE (Château de Terrides)
- Dimanche 29 août 2021 - Comité Directeur - LABOURGADE (Château de Terrides)
- Vendredi 17 septembre 2021 (20h00) : Réunion des Associations - Maison du Basket
- Mardi 12 octobre 2021 : Bureau - Maison du Basket
- Mardi 09 novembre 2021 : Bureau - Maison du Basket
- Samedi 04 décembre 2021 : Comité Directeur – au Fousseret
- Mardi 11 janvier 2022 : Bureau - Maison du Basket
- Mardi 08 février 2022 : Bureau - Maison du Basket
- Mardi 08 mars 2022 : Bureau - Maison du Basket
- Mardi 12 avril 2022 : Bureau - Maison du Basket
- Jeudi 12 mai 2022 : Comité Directeur Sportive - Maison du Basket
- Jeudi 19 mai 2022 : Comité Directeur Finances - Maison du basket
- Samedi 11 juin 2022 : Assemblée Générale Elective – Lieu à définir
- Jeudi 16 juin 2022 : Comité Directeur - Maison du Basket.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 15

2021-08-30-C31-Bureau

REUNION COMITE DIRECTEUR – DIMANCHE 29 AOUT 2021

Membres du Comité Directeur présents :

Mmes : Britt BARREAULT / Fabienne BINET / Virginie COMBES / Sandrine ESCOFFRES / Catherine MALECOT-REDON / Mandy MELIN / Virginie OTAL / Jocelyne PONS-BERGEAUD.

Mrs : Serge BERNARD / Hervé FAUCON / Marc FILIPPINI / Laurent JUMAIRE / Laurent LACAZE / Francis MEYSSELLE / Gérard NEBOUT / Ludovic PERRICHOT / David SANTOS-ROUSSEAU / Alexandre STEIN / Xavier TIZON.

Salariés présents :

Mmes : Yamina ALONSO (Assistante de Direction) et Céline GUIRAUD (Chargée Communication).

Mrs : Jérôme CAPEL (Directeur) / Mathieu COILLAC (Technicien) / Florian COULON (Agent de Développement) / Marc MERCIER (Technicien) / Charles THOUIN (Responsable Technique et Sportif).

Membres du Comité Directeur excusés :

Mmes : Laura BOUR et Corinne VILA.

Mrs : Bruno HAETTY / Franck JOUVIN / Robert VILLANOVA.

ORDRE DU JOUR :

- 7) Ouverture par le Président (Alexandre STEIN)**
- 8) Point administratifs (Xavier TIZON)**
 - Plan de relance
 - Points licences et règlements sportifs généraux
 - Validation de la composition des Commissions et des Pôles
 - Règlements Généraux – Validation des modifications
- 9) Pôle RH (Alexandre STEIN)**
- 4) Retours fiches actions FINALES DEPARTEMENTALES**
- 5) Questions diverses**

Remise des récompenses FFBB :

Avant de passer à l'ordre du jour, Alexandre STEIN remet les récompenses de la FFBB à :

- Mandy MELIN : Médaille de bronze
- Francis MEYSSELLE : Médaille de bronze
- Serge BERNARD : Médaille d'argent

Le Président félicite tous les récipiendaires pour leur investissement et précise qu'il est important de mettre en avant des personnes qui ne comptent jamais leur temps pour les autres, pour la famille basket.

Le quorum requis étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

1) Ouverture par le Président (Alexandre STEIN)

Alexandre STEIN remercie toutes les personnes présentes à ce 1^{er} Comité Directeur de la saison 2021/2022.

Il souhaite la bienvenue à Virginie OTAL qui a rejoint le Comité Directeur et qui a été élue par les associations lors de la dernière Assemblée Générale le samedi 12 juin 2021.

Il est heureux d'avoir réuni aujourd'hui la famille Basket ici au Château de Terrides. Beaucoup d'échanges depuis hier matin. Tout ce travail va permettre de continuer nos actions du plan de développement 2020-2024 du Comité.

Il félicite l'équipe des salariés pour la parfaite organisation innovante et la diversité des animations.

Ce séminaire est sous le signe de la convivialité et du travail :

Sur l'aspect humain :

- Apprendre et mieux se connaître.
- Créer une véritable équipe CD31 composée d'anciens, de nouveaux dirigeants et des salariés.
- Se respecter et découvrir le fonctionnement du Comité.
- Passer un agréable week-end tout en travaillant.

Nos Engagements :

- **Professionnalisme :**

Nous avons choisi de rejoindre les rangs du Comité pour donner aux autres, tout en s'enrichissant humainement des autres.

- **Obligation des devoirs :**

Nous ne travaillons pas ici pour un club mais pour toutes les associations du département.

Les valeurs fortes retenues du Comité, devant nous unir, sont :

- La Bienveillance
- La Transparence
- L'Innovation

Ces valeurs seront déclinées en comportement.

Les Responsables des Pôles et les Présidents des Commissions véhiculent l'ensemble des valeurs du CD31.

Les orientations du Comité :

- Renforcer et étendre notre présence sur le territoire.
- Favoriser l'accès, développer et accroître l'offre basket.
- Optimiser et mutualiser les compétences des différents acteurs des associations.
- Accompagner à la transformation des modèles structurants et économiques des associations du département.
-

Fonctionnement du Comité :

- Réunion de Bureau : 1 par mois.
- Réunion du Comité Directeur : 4 par an.

Le CD31 J'ADHERE.
Le CD31 TOUJOURS PLUS HAUT.

2) Points Administratifs (Xavier TIZON)

● **Plan de relance :**

A ce jour, 13 associations ont déposées une demande de subvention dans le cadre du plan de relance.

12 demandes ont été validées et 1 fait l'objet d'un complément d'informations.

Nous avons reçu 9 conventions signées sur 12.

Dans les prochains jours, les responsables de secteur prendront contact avec les associations pour échanger et informer sur le plan de relance.

- **Points licences**

Le nombre de licenciés à ce jour est de **1 430**, soit **419** licenciés en moins ce qui représente une baisse de **22,7 %**.

Pour la Ligue Occitanie 3 399 licenciés avec une perte de 1 039 soit 23.4 % en moins.

Au niveau national, on peut constater une baisse de 18,8 % représentant une perte de 22 050 licences, pour un total 95 249 licenciés.

Validation de la composition des Commissions et des Pôles

Pôle Pratique et Technique

Commission Formation des joueurs :

Président : Francis Meysselle

- Romain DENIS
- Christian LONGER
- Aurélien HANRARD
- Mathieu MAUPEU
- Membres de l'ETD

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission 3x3 :

Président : Ludovic PERRICHOT

Membres :

- Emmanuel BALTHAZAR-CHRISTINE
- Bruno COLLIN

Le Comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette Commission pour :

- La détermination du calendrier sportif,
- L'organisation des compétitions,
- Les études des réserves déposées à l'occasion des compétitions relevant de son ressort,
- L'homologation des résultats,
- Les irrégularités administratives,
- Les pertes de rencontre par forfait et par pénalité,
- Les pénalités financières relatives aux obligations sportives,
- Les désignations des juges uniques,
- Les études de toutes questions relatives aux compétitions 3x3.

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Pôle Administratif Financier et Juridique

Commission Sportive :

Président : Bruno HAETTY

Vice-Président : Laurent JUMAIRE

Membres :

- Responsable Championnats Séniors Garçons : Corinne VILA
- Responsable Championnats Séniors Filles : Britt BARREAULT
- Responsable Coupe de la Garonne Garçons : Marc FILIPPINI
- Responsable Coupe de la Garonne Filles : Britt BARREAULT
- Responsable Championnats U17M et U20M : Daniel LAGARRIGUE
- Responsable Championnats U15M : Franck JOUVIN
- Responsable Championnats U13M : Marc FILIPPINI
- Responsable Championnats U18F : Maryse LESELLIER
- Responsable Championnats U15F : Jacqueline BRABET
- Responsable Championnats U13F : Sandra DESCOINS
- Responsable des dérogations "problématiques" : Franck JOUVIN
- Référent général : Laurent JUMAIRE

Chaque responsable de catégorie gère les dérogations, les listes de brûlé(e)s, les fautes techniques et tout ce qui concerne sa catégorie.

Pour les dérogations hors délai, qui sortent de la réglementation, c'est Franck JOUVIN qui traitera avec Laurent JUMAIRE et Bruno HAETTY, au cas par cas.

Le Comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette Commission pour :

- La détermination du calendrier sportif,
- L'organisation des compétitions,
- Les études des réserves déposées à l'occasion des compétitions relevant de son ressort,
- L'homologation des résultats,
- Les irrégularités administratives,
- Les pertes de rencontre par forfait et par pénalité,
- Les pénalités financières relatives aux obligations sportives,
- L'homologation et la modification des listes des brûlés,
- Les désignations des juges uniques,
- Les études de toutes questions relatives aux compétitions sportives.

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission des Finance :

Présidente : Robert VILLANOVA

Membres :

- Virginie COMBES
- Hervé FAUCON
- Gisèle QUINTANA
- Sébastien BLIN

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission de suivi des opérations électorales et de la vérification des pouvoirs :

Président : Sandro BALLOTTA

Membres :

- Marie-Pierre JUMAIRE
- Martine SEBASTIEN
- Maryse LESELLIER

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission Equipements :

Présidentes : Sandrine ESCOFFRES et Fabienne BINET

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission Juridique Sportive et Qualifications :

- Qualifications :

Président : Laurent JUMAIRE

Vice-Président : Marc FILIPPINI

Membres :

- Evelyne GRATIANT
- Jacqueline BRABET
- Martine SEBASTIEN

- Juridique Sportive :

Président : Laurent JUMAIRE

Vice-Président : Marc FILIPPINI

Membres :

- Evelyne GRATIANT
- Fabienne BINET
- Corinne VILA
- Michel SIMON
- Jean-Pierre LAGOFUN

Le Comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette Commission pour :

- L'examen des litiges en matière de délivrance des licences et des affiliations,
- L'étude de toutes les questions relatives aux règlements sportifs, aux qualifications, aux enregistrements des unions, fusions, coopérations territoriales...

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission des réclamations :

Président : Franck JOUVIN

Membres :

- Laurent LACAZE
- David SANTOS-ROUSSEAU
- Ludovic BADIBANGA
- Claire LEBLAY
- Pascal CASU
- Laurence SIMET

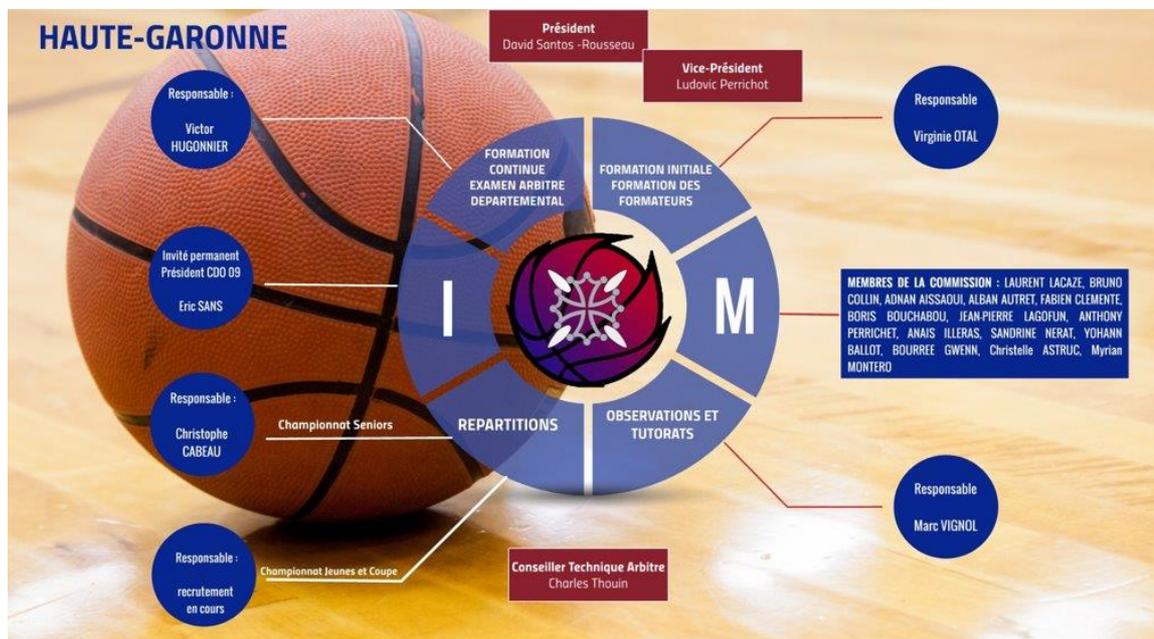
Le comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette commission pour :

- Les études des réclamations et décisions associées,
- Les instructions et les commentaires concernant le règlement officiel du basket-ball,
- L'étude de toutes les questions relatives à l'arbitrage et au marquage chronométrage.

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Pôle des Officiels

Commission des arbitres :



A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission des OTM :

Présidente : Britt BARREAU

Membres :

- Laurent JUMAIRE
- Michel SIMON
- Lorène SILLY

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission Dirigeants :

Présidente : Cathy MALECOT-REDON

Membres :

- Fabienne TCHIAKOFF
- Thibaut LEGROS

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Pôle Jeunesse

Commission Mini-Basket :

Président : Serge BERNARD

Membres :

- Mandy MELIN
- Léon GOURCEROL
- Jean-Louis CASALE
- Thierry LE BIHANNIC
- Cathy MANCINO

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Le Président propose à Virginie OTAL le poste de Présidente à la Commission Jeunes Dirigeants. Virginie OTAL accepte cette proposition. Dès qu'elle sera constituée, la composition des membres de cette commission sera validée lors d'une prochaine réunion de Comité Directeur.

Commission Jeunes Dirigeants :

Présidente : Virginie OTAL

Membres : à venir

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Pôle Promotion

Commission Communication et Partenariat :

Présidente : Laura BOUR

Membres :

- Isabelle MASSOU
- Bruno SEGARA
- Marc VIGNOL

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission Démarche Citoyenne :

Présidente : Corinne VILA

Membres :

- Alisson PISANO

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

Commission Vivre Ensemble :

Présidente : Jocelyne PONS-BERGEAUD

Membres :

- Lola PONS-BERGEAUD
- Cynthia RUIZ

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident cette commission

ORGANIGRAMME



PRESIDENT : ALEXANDRE STEIN

TRESORIERE : VIRGINIE COMBES

SECRETARE GENERAL : XAVIER TIZON

1 POLE PRATIQUE ET TECHNIQUE (HERVE FAUCON)

- **Organisme de Formation :** Francis Meysselle
- **Commission Formation Joueurs :** Francis Meysselle
- **Commission 3x3 :** Ludovic Perrichot
- **Commission Médicale et Basket Santé :** A élire

• Commission des Finances :

Robert VILLANOVA

• Commission Electorale :

Sandro Ballotta

• Commission Sportive :

Bruno Haetty

• Commissions Equipements :

Sandrine Escoffres / Fabienne Binet

• Commission Juridique Sportive:

Laurent Jumaire

• Commission Réclamations :

Franck Jouvin

2 POLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET JURIDIQUE (GERARD NEBOUT)

3 POLE OFFICIELS (LAURENT LACAZE)

• Commission OTM :

Britt Barreault

• Commission Arbitres :

David Santos-Rousseau

• Commission Dirigeants :

Cathy Malécot-Redon

• Commission Mini-Basket :

Serge Bernard

• Commission Jeunes Dirigeants :

Virginie Otal

4 POLE JEUNESSE (MANDY MELIN)

5 POLE PROMOTION (LAURA BOUR)

• Commission Démarche Citoyenne :

Corinne Vila

• Commission Communication, partenariat :

Laura Bour

• Commission Récompenses :

Marc Filippini

• Commission Vivre Ensemble :

Jocelyne Pons-Bergeaud

Modifications Règlements sportifs généraux

Propositions des modifications en rouge.

Article 5 :

- 1- Un règlement sportif particulier est adopté par le **Bureau** Départemental de la Haute-Garonne afin de fixer les modalités de déroulement spécifiques pour chaque épreuve (divisions, poules, montées et descentes, etc...) sans toutefois pouvoir déroger aux dispositions obligatoires du présent règlement, lesquelles possèdent un caractère impératif.

Article 16- Durée des rencontres :

4 - Autres catégories d'âges :

Masculins : ballon T7 – Féminines : ballon T6

Seniors et **U18 F/U17 M** : règles internationales : temps de jeu : 4X10 minutes.

5- Rencontres de plein air :

Catégories séniors et **U18F/U17m**, si à la fin du temps réglementaire, le résultat est nul, on doit jouer deux ou autant de fois deux prolongations qu'il est nécessaire afin d'arriver à un résultat positif.

Article 18 – Dérogation :

1a - Suite à la demande de l'association recevante, l'autre partie devra répondre sous un délai de **dix (10) jours** pour signifier sa position.

Au-delà de ce délai, la Commission Départementale Sportive pourra considérer la non-réponse comme acceptation de la demande initiale pour ne pas léser le demandeur.

1b-Suite à la demande de l'association visiteuse, l'autre partie devra répondre sous un délai de **dix (10) jours** pour signifier sa position.

Au-delà de ce délai, la Commission Départementale Sportive pourra considérer la non-réponse comme refus de la demande.

Cette demande pourra être à nouveau émise par le demandeur avec ou sans adaptation.

Rappel : La Commission Départementale Sportive peut accepter d'avancer une rencontre. Tout report à une date au-delà de la journée suivante de compétition concernée sera refusé.

Article 44 – Liste des joueurs « brûlés »

1- Toutes les associations sportives ayant des équipes qui disputent :

a. les championnats de France, seniors et jeunes

b. les championnats de Ligue, seniors ainsi que les associations sportives ayant plusieurs équipes disputant les championnats départementaux, doivent adresser au Comité 10 jours avant la première journée de championnat seniors concerné et avant la 1^{ère} journée de brassage jeune, la liste des 5 joueurs pour les catégories seniors, **U18F/U17M**, U15 et U13 qui participeront régulièrement au plus grand nombre de rencontres avec l'équipe ou les équipes de catégorie supérieure. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent, en aucun cas, jouer dans une équipe participant aux championnats de divisions inférieures. Le cas échéant une copie de cette liste doit être adressée à la Ligue Régionale dont dépend l'association sportive.

2-Les associations sportives ayant plusieurs équipes disputant le championnat **U18F/U17M** à U13 se reporteront aux règlements particuliers des championnats **U18F/U17M** à U13.

Article 45 – Vérification des listes de « brûlés »

8- En dehors des cas relevant de la disposition ci-dessus, la commission modifie automatiquement la liste, après la dernière rencontre de la phase aller du championnat des équipes de catégories supérieures :

- pour toutes les équipes Seniors **U18F/U17M**, U15 et U13 en brûlant les 5 joueurs ayant participé au plus grand nombre de rencontres après cette rencontre.

Article 80 – Adoption du règlement

Le présent règlement sportif du Comité Départemental de la Haute-Garonne a été adopté par le Comité Directeur Départemental et il est applicable pour la saison **2021/2022**. Ce règlement sera actualisé à la fin de chaque saison sportive pour la saison suivante, en fonction des modifications qui interviendraient dans les règlements fédéraux et internationaux. Toutes ces dispositions sont exécutoires.

A l'unanimité les membres du Comité Directeur valident ces modifications

3) Pôle RH (Alexandre STEIN)

Nous sommes toujours à la recherche d'une secrétaire comptable. Après étude de plusieurs candidatures reçues aucune ne correspondait à nos attentes.

Nous avons décidé de faire appel à un cabinet de recrutement. Nous devrions avoir des retours mi-septembre 2021.

En attendant, nous avons sollicité notre cabinet comptable qui nous a détaché une collaboratrice afin de mettre la comptabilité du CD31 et du GEMBASKET 31 à jour.

4) Retour sur les fiches d'actions FINALES DEPARTEMENTALES

Durant le séminaire, les responsables de Pôles et les Présidents de Commissions ont travaillé sur l'enrichissement de l'événement des Finales Départementales.

Une présentation des différents travaux est exposée en séance.

Il est convenu que des présentations plus précises et abouties soient présentées lors du prochain Comité Directeur pour une prise de décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 00

2021-09-08-C31-Comité Directeur

SPORTIVE

VERIFICATION DES FEUILLES DE MARQUE **Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021**

SENIORS Filles

RAS

SENIORS Garçons

6 ftes techniques ET 1 fte disqualifiante avec rapport

DISCIPLINE SPORTIVE REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2021

Membres qui ont pris part aux délibérations

Mesdames GRATIANT Evelyne et Corinne VILA

Monsieur LAGOFUN Jean-Pierre

DOSSIER N° 01/2021-2022

Séniors D-2 M POULE C

COQUELICOTS LEZATOIS

FORFAIT GENERAL

Vu les règlements généraux du CD31,
Vu les règlements sportifs particuliers du CD31,
Vu les pièces constituant le dossier,

Nous vous demandons de trouver ci-dessous, la décision prise par la Commission Sportive Départementale (discipline) lors de sa réunion du 30 septembre 2021 :

CONSTATANT que l'association sportive Coquelicot Lézatots par un courriel en date du 23 septembre 2021, nous informe déclarer FORFAIT GENERAL pour l'équipe (2) Séniors D-2 Masculins.

CONSTATANT que suite aux vérifications par la Commission Sportive Départementale, l'association sportive Coquelicot Lézatots n'a apporté aucune précision qui n'a pu être retenue,

PAR CES MOTIFS, la Commission Sportive Départementale (discipline) décide, en application de l'article 26-3 des règlements sportifs généraux du Comité Départemental de la Haute-Garonne, de déclarer l'équipe Séniors-2 Masculins Coquelicot Lézatots FORFAIT GENERAL.



Par ailleurs, l'association sportive Coquelicot Lézatois doit s'acquitter du versement d'une pénalité financière de **SIX CENTS EUROS (600€)**, conformément aux dispositions financières du Comité Départemental de la Haute Garonne. Somme à verser à la Trésorerie Départementale dans un délai de HUIT jours après expiration du délai d'appel.